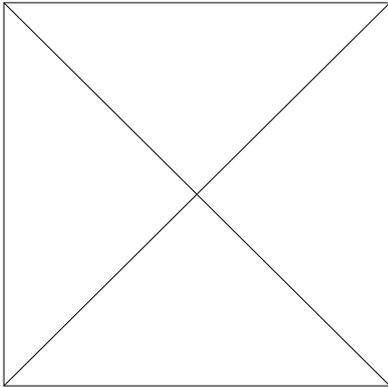




ASSEMBLEA PARLAMENTARE DELL'UNIONE PER IL MEDITERRANEO



Presidenza italiana



Rome, 12 novembre 2010

Déclaration du Bureau sur l'Union pour la Méditerranée

À l'occasion de sa réunion tenue sous la présidence italienne le 12 novembre 2010 à Rome, et rappelant la recommandation de l'Assemblée parlementaire en date du 12 octobre 2008 concernant le rôle de l'Assemblée au sein de l'Union pour la Méditerranée (UpM), ainsi que les Déclarations du Bureau sur l'UpM en date du 20 novembre 2009, 22 janvier 2010 et 18 juin 2010.

Le Bureau de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée :

- Rappelle que, dans sa dernière Assemblée plénière à Amman le 14 mars 2010, l'Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne (APEM) a changé son nom en Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (AP-UpM), soulignant ainsi le rôle de l'Assemblée en tant que partie intégrante de la nouvelle architecture institutionnelle de l'Union pour la Méditerranée et consolidant ainsi formellement sa légitimité démocratique ;
- Exprime son vif regret pour le report du Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'UpM et souhaite que ce Sommet puisse se tenir dès que possible. Le Bureau demande aussi que le Sommet – faisant suite à la Déclaration commune publiée à Paris le 13 juillet 2008 et sur la base de l'acquis du processus de Barcelone – reconnaisse officiellement l'AP-UpM en tant qu'institution parlementaire de l'UpM;
- Met en exergue la volonté de l'AP-UpM de prendre de plus importantes responsabilités en s'impliquant dans la consultation et en renforçant le contrôle démocratique des activités de l'UpM;
- Invite les membres de l'UpM à demeurer fermement attachés à un renforcement accru de la coopération euro-méditerranéenne et à l'allocation de ressources adéquates à cette fin, y compris celles qui sont destinées au secrétariat de l'UpM afin qu'il puisse garantir le fonctionnement efficace de l'UpM ;



ASSEMBLEA PARLAMENTARE DELL'UNIONE PER IL MEDITERRANEO



Presidenza italiana



- Réaffirme son soutien au programme d'activités présentées par le Secrétaire Général de l'Union pour la Méditerranée, demande que son mandat soit mieux défini et mis en valeur, se félicite de la nomination des Vice-secrétaires généraux de l'Union pour la Méditerranée; dans cette perspective, le Bureau demande qu'on procède à des échanges de vues réguliers avec le Secrétaire général et les Vice-secrétaires généraux de l'UpM avant les réunions des commissions et de l'Assemblée parlementaire, dans le but de permettre à l'AP-UpM de vérifier les progrès réalisés dans les projets en cours ;
- Invite le Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée à coopérer étroitement avec le Secrétariat de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée ;
- Regrette que les conférences ministérielles sur des sujets tels que l'enseignement supérieur et la recherche, la sécurité alimentaire et l'agriculture n'aient pas eu lieu, se félicite de la tenue de conférences ministérielles sur le commerce et l'emploi et demande à ce qu'on instaure une liaison et un échange de vues régulier entre ces conférences ministérielles et les comités et groupes de travail de l'Assemblée parlementaire de l'UpM;
- Reconnaît la valeur ajoutée des initiatives sectorielles telles que la récente réunion du Forum économique et financier pour la Méditerranée à Milan (12-13 juillet 2010), qui fonctionnent comme un complément utile aux événements institutionnels multilatéraux réguliers en promouvant l'implication des petites et moyennes entreprises dans la croissance de la coopération économique régionale;
- À cet égard, la création d'une Banque euro-méditerranéenne pourrait être une contribution à une Union pour la Méditerranée solide et efficace, à même de relever les défis mondiaux grâce au renforcement des investissements et à la réalisation de projets concrets dans la région;
- Exprime son soutien à tous les efforts visant à la reprise des négociations directes entre Israël et l'Autorité palestinienne, tout en reconnaissant le rôle important joué par les Etats Unis à cette fin, et souligne la nécessité d'un engagement renforcé du Quartet; attend de l'UE qu'elle prenne un rôle politique plus éminent dans le processus de paix, proportionnel au niveau de son importante implication financière envers la construction des institutions du futur État palestinien ;
- Souligne que les négociations du processus de paix devraient apporter une solution à deux États avec un État d'Israël et un État palestinien contigu indépendant, démocratique et viable, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, conformément aux résolutions pertinentes des Nations Unies, aux principes de Madrid (y compris celui de « la terre contre la paix »), à la Feuille de route, aux arrangements précédents entre les parties et à l'Initiative de paix arabe ;
- Affirme que des résultats concrets obtenus dans les domaines économique et social dans la région méditerranéenne peuvent contribuer à créer un terrain fertile pour le progrès dans le processus de paix au Moyen-Orient ;
- Rappelle que les projets de l'UpM ont été conçus pour répondre aux attentes de nos concitoyens de voir les principaux défis politiques, économiques, sociaux et environnementaux dans le bassin méditerranéen adressés par une coopération renforcée ; elle insiste donc sur le fait que la mise en œuvre de projets sélectionnés de l'UpM et le



ASSEMBLEA PARLAMENTARE DELL'UNIONE PER IL MEDITERRANEO



Presidenza italiana



fonctionnement des instances de l'UpM ne doivent pas être liés aux progrès réalisés dans le processus de paix au Moyen-Orient.

M. Renato SCHIFANI –
Président du Sénat italien,
Co-président de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée

M. Gianfranco FINI –
Président de la Chambre des députés italienne,
Co-président de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée

M. Abdelwahed RADI –
Président de la Chambre des Représentants du Maroc
Vice-président de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée

M. Jerzy Buzek –
Président du Parlement européen,
Vice-président de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée

M. Abdel-Hadi Majali –
Membre du Sénat de Jordanie,
Vice-président de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée